



HCV RESOURCE
NETWORK

ASSESSOR LICENSING SCHEME

Document ID	ALS_02_K	FRANCAIS
Date	20 décembre 2018	

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC- HCSA

Le compte rendu modèle et son guide

Ce document est un guide détaillé pour la rédaction d'un compte rendu d'évaluation conforme aux exigences du Système d'Attribution de Permis d'évaluateur (Assessor Licensing Scheme - ALS). Il explique en détail ce que le Comité Qualité de l'ALS évalue dans chacune des différentes sections du compte rendu. Pour plus d'information et si vous avez des questions veuillez contacter qualitymanager@hcvnetwork.org

La plupart des sections sont accompagnées d'une explication brève de ce qui est requis, sauf si cela est évident (par ex. la date de soumission du compte rendu). Dans tout le document nous avons aussi mis en évidence les **portions de texte d'importance particulière**, et utilisé des icônes pour signaler les problématiques clés et les endroits où une carte est requise.



Problématique clé



Carte requise

Le présent modèle se base sur le *Manuel pour les évaluations HVC-HCSA* et doit être utilisé pour tous les comptes rendus HVC-HCSA soumis à l'ALS pour évaluation. Celle-ci tiendra compte de la longueur du compte rendu autant que de sa structure et de son contenu. Le présent guide fournit donc des consignes sur la longueur (nombre de pages de texte) de chaque section. **Il n'est pas strictement obligatoire de se conformer au nombre limite de pages indiqué pour chaque section, mais il est important que le compte rendu final ne soit pas plus long que 75 pages.** Si le compte rendu final est trop long, il se peut que l'évaluateur se voie dans l'obligation de raccourcir certaines sections avant que l'évaluation ne puisse avoir lieu – ce qui pourrait causer des retards.

Remarque : Les consignes et limites sur le nombre de pages ne concernent que les pages de texte. Les éléments suivants ne sont pas considérés dans le décompte des pages : page de couverture, liste des acronymes, cartes, tableaux, figures, références et annexes.

Le nombre de pages total limite est 75, et les limites suivantes sont recommandées pour chaque section du compte rendu :

01	Introduction	5 pages
02	Équipe d'évaluation	1 page
03	Programme de l'évaluation	1 page
04	Phase de pré-évaluation	4 pages
05	Étude préliminaire	4 pages
06	Description de la ZI	12 pages
07	Aspects sociaux : méthodes et résultats	16 pages
08	Aspects environnementaux : méthodes et résultats	16 pages
09	Analyse des parcelles	5 pages
10	Recommandations de gestion et suivi	6 pages
11	Consultation finale	3 pages
12	Prochaines étapes	2 pages

Documents de référence à utiliser :

*Vérifier que la version la plus récente de ces documents est utilisée. Si une nouvelle version existe, l'ALS en préviendra tous les évaluateurs par email.

- Manuel pour les évaluations HVC-HCSA (Novembre 2017)
- Guide pratique HCSA V. 2.0 (Mai 2017)
- Guide générique pour l'identification des HVC (Octobre 2013)
- Guide générique pour la gestion et le suivi des HVC (Septembre 2014)
- *Implementation Guide for the Social Requirements of the High Carbon Stock Approach* (à paraître)
- Interprétations nationales HVC, lorsqu'elles existent. Il peut être utile de consulter les interprétations nationales, il est cependant important de souligner que les guides génériques prévalent en ce qui concerne les définitions officielles et l'interprétation de l'approche HVC. Lorsqu'une interprétation nationale HVC a été utilisée comme référence principale pour l'interprétation de la présence de HVC, ceci devra être clairement indiqué.

Dans le but de limiter la longueur du compte rendu et pour éviter les répétitions, il est préférable de faire référence aux sections ou aux pages pertinentes dans les documents ci-dessus, plutôt que d'en copier des sections de texte.

Page de couverture : Compte rendu d'évaluation HVC-HCSA

Date de signature du contrat de l'évaluation	
Date de commencement de l'évaluation (mois / année)	Donner la date à laquelle l'évaluation a commencé. Ceci devrait correspondre au début des activités d'évaluation (par ex. la collecte de données pour la phase de pré-évaluation). Si elle est connue, indiquer la date exacte, indiquer au moins le mois et l'année.
Date de la première présentation du compte rendu à l'ALS	
Date de la première tentative d'une nouvelle présentation du compte rendu (si applicable)	
Date de la deuxième tentative d'une nouvelle présentation du compte rendu (si applicable)	
Nom de l'évaluateur principal ALS	
Coordonnées de l'évaluateur principal (Organisation ou institution, adresse, email, téléphone, Skype)	Indiquer l'organisation ou l'institution à laquelle vous appartenez (le cas échéant), votre adresse, email, téléphone et contact Skype. Vos coordonnées ne seront pas rendues publiques sur le site internet de l'ALS. Veuillez indiquer le mode de contact privilégié pour que le Responsable Qualité de l'ALS puisse vous joindre.
Coordonnées de l'organisation ayant commandité l'évaluation HVC-HCSA (nom, adresse, email, téléphone)	Donner les coordonnées de la personne qui sert de contact principal au sein de l'Organisation. Cette personne sera aussi contactée par l'ALS tout au long du processus d'évaluation du rapport. Veuillez indiquer le mode de contact privilégié.

Acronymes et abréviations

Ajouter les acronymes et abréviations pertinents, par exemple parmi les plus communs :

CLIP	Consentement libre, informé et préalable
HCS	Haut stock de carbone (<i>High Carbon Stock</i>)
HCSA	Approche des hauts stocks de carbone (<i>High Carbon Stock Approach</i>)
HVC	Haute valeur de conservation
ZI	Zone d'intérêt

Table des matières

P.2	Le compte rendu modèle et son guide
P.5	Acronymes et abréviations
P.8	Liste des cartes requises
P.9	Liste des documents supplémentaires requis
P. 10	01 Introduction
	1.1 But de l'évaluation
	1.2 Lieu de l'évaluation
	1.3 Présentation de l'organisation ayant commandité l'évaluation
	1.4 Brève présentation du contexte national ou régional
P.11	02 Équipe d'évaluation
P.12	03 Chronologie de l'évaluation
P.13	04 Phase de pré-évaluation
	4.1 Due diligence
P.14	4.2 « Barrière » CLIP
P.15	05 Étude préliminaire
	5.1 Résumé des activités de l'étude préliminaire
P.16	5.2 Liste des consultations
	5.3 « Barrière » CLIP
P.17	06 Description de la ZI
	6.1 Périmètre de la ZI
	6.2 Caractéristiques physiques et environnementales
	6.3 Caractéristiques biologiques et écologiques
	6.4 Caractéristiques sociales, culturelles et économiques
P.18	6.5 Utilisation des terres et tendances de développement
	6.6 Analyse d'images et classification de l'occupation des terres
P.19	07 Aspects sociaux : méthodes et résultats
	7.1 Méthodologie sociale
	7.1.1 Revue documentaire et utilisation de données secondaires
	7.1.2 Travail de terrain sur les aspects sociaux
	7.2 Résultats : HVC sociales et modes de vie
P.20	7.2.1 Résumé des entretiens et des discussions
	7.2.2 État du CLIP
	7.2.3 Résultats du travail de terrain sur les aspects sociaux
P.21	7.2.4 HVC 4 : Services écosystémiques en situations critiques
	7.2.5 HVC 5 : Besoins essentiels des populations locales
P.22	7.2.6 HVC 6 : Valeurs culturelles
	7.2.7 Terres des populations locales et sécurité des besoins futurs de subsistance

P.23	08 Aspects environnementaux : méthodes et résultats
	8.1 Méthodologie environnementale
	8.1.1 Revue documentaire et utilisation de données secondaires
	8.1.2 Travail de terrain sur les aspects environnementaux
P.24	8.2 Résultats : HVC environnementales et forêts HCS
	8.2.1 Résumé des entretiens et des discussions
P.25	8.2.2 Résultats du travail de terrain sur les aspects environnementaux
P.27	8.2.3 Classification des forêts HCS et mesure du carbone
P.28	8.2.4 HVC 1 : Concentrations de biodiversité
	8.2.5 HVC 2 : Paysages vastes
	8.2.6 HVC 3 : Écosystèmes rares
	8.2.7 Tourbières
P.29	09 Analyse des parcelles
	9.1 Description de l'analyse des parcelles
	9.2 Discussion et commentaires sur les résultats de l'arbre de décision de la HCSA
P.30	10 Recommandations de gestion et suivi
	10.1 Évaluation des menaces
	10.2 Recommandations pour chaque valeur
P.31	10.3 Recommandations transversales
	10.4 Carte de synthèse
P.32	11 Consultation finale
P.34	12 Prochaines étapes
P.35	Références
P.35	Annexes

Liste des cartes requises

Éléments nécessaires :

Les cartes doivent être claires pour le lecteur (par ex. avoir la bonne résolution, être à une échelle qui permet une bonne interprétation des informations qu'elles présentent, utiliser des couleurs et des motifs (une symbologie) dissociables et des tailles de police lisibles, et être clairement intitulées). Toutes les cartes doivent inclure une légende, une grille, une échelle, l'orientation (c.à.d. une flèche indiquant le nord ou le sud), la source des données, une projection, une date de création, la version de la carte et les coordonnées. Si nécessaire des cartes peuvent être marquée comme « préliminaires », auquel cas une explication de ce qui est recommandé afin d'obtenir la version finale doit être fournie. Ceci pourrait aussi faire partie des recommandations ou de la section sur les prochaines étapes dans le compte rendu.

Faire une liste de toutes les cartes contenues dans le compte rendu et indiquer où (le numéro de la page) se trouvent les cartes requises.

Cartes requises	Section du compte rendu où se trouve la carte (ajouter le numéro de page)
Carte montrant l'emplacement de l'unité de gestion (UG) (zone dans laquelle les activités de production auront lieu – ceci peut correspondre à l'UG, une concession, etc. selon ce qui est approprié au contexte) dans le pays. La carte doit aussi indiquer les éléments d'infrastructure majeurs (routes et pistes) et l'occupation des sols	1.2 Emplacement de l'évaluation
Sites/lieux visités lors de l'étude préliminaire (par ex. sites de vérification de terrain pour la classification de l'occupation des terres, villages, types d'habitats)	5.1 Résumé des activités de l'étude préliminaire
Carte de la Zone d'intérêt (ZI) avec les limites du contexte paysager et de l'unité de gestion	6.1 Périmètre de la ZI
- Carte montrant la ZI par rapport aux aires protégées et aux zones de conservation prioritaires dans le paysage - Carte montrant les limites des bassins versants, des rivières importantes et autres étendues d'eau dans la ZI	6.2 et/ou 6.3 Caractéristiques biologiques et écologiques
Carte montrant les développements humains compris dans la ZI. Les limites des villages (formels ou coutumiers) doivent être explicites (le cas échéant). La carte doit clairement montrer où l'UG chevauche la limite d'agglomérations humaines.	6.4 Caractéristiques sociales, culturelles et économiques
Carte du résultat de la classification de l'occupation des terres – avec les classes de végétation finales (revues)	6.6 Analyse d'image et classification de l'occupation des terres
- Une carte qui montre où une cartographie participative a été menée. - Des carte pour chaque type d'étude de terrain montrant par exemple l'emplacement des relevés (si applicable).	7.1.2 Méthodologie sociale 8.1.2 Méthodologie environnementale

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

Les cartes résultant des processus de cartographie participative menés avec les parties prenantes locales	7.2.3 Résultats du travail de terrain sur les aspects sociaux Ou, selon ce qui est le plus pertinent, dans 7.2.4, 7.2.5, 7.2.6 et 7.2.7
Chaque catégorie de HVC (1 à 6) identifiée au cours de l'évaluation (présente ou potentiellement présente) doit être présentée sur une carte différente. Si une HVC peut être facilement représentée par un point sur une carte (par ex. un camp de chasse), alors ceci devient l'emplacement de la HVC en question. Dans d'autres cas, la carte montrera une zone HVC, qui correspond à la zone dans laquelle une HVC est présente ou potentiellement présente. Ceci peut être par exemple la zone dans laquelle se trouvent (ou peuvent se trouver) des tigres, ou toute autre espèce ayant une aire de distribution étendue. Les cartes doivent présenter les HVC à l'intérieur de l'UG ainsi que dans le paysage environnant, et doivent inclure une représentation de l'occupation des terres ¹	Dans les sections 7.2 et 8.2 pour toutes les sous-sections correspondant à des HVC identifiées (présentes et/ou potentiellement présentes)
Carte des zones de tourbière (si applicable)	8.2.5 Zones de tourbière
Carte de toutes les forêts HCS proposées	9. Analyse des parcelles – dans les étapes correspondantes de l'arbre de décision
Zones de gestion HVC pour toutes les HVC identifiées (présentes ou potentiellement présentes).	10. Recommandations de gestion et de suivi pour chaque valeur.
Carte de synthèse montrant toutes les valeurs identifiées et toutes les zones de gestion avec le périmètre de l'UG dans son contexte paysager. La carte doit inclure une représentation de l'occupation des terres.	10.4 Carte de synthèse

D'autres cartes peuvent aussi présenter par exemple :

- Les pentes et altitudes
- Un historique des incendies – ce site peut être utile : <https://firms.modaps.eosdis.nasa.gov/download/>
- Une carte indicative des besoins fonciers futurs des populations locales (si disponible)

¹ Ou les « types de couvert végétal »

Liste des documents supplémentaires requis

Les supports suivants sont à rendre avec le compte rendu d'évaluation :

Des consignes relatives au format des shapefiles sont en cours de développement et seront mises à disposition dès que possible.

- L'imagerie satellitaire utilisée pour faire la classification, LiDAR ou photos aériennes. Au minimum 300 dpi, avec une résolution suffisante pour permettre de refaire l'analyse.
- Shapefiles des HVC ou des zones HVC (qui indiquent où les HVC sont présentes)
- Shapefiles des zones de gestion HVC
- Shapefiles de l'utilisation des terres par les communautés et de leur propriété foncière
- Shapefile de la classification finale de l'occupation des terres
- Données complètes pour toutes les parcelles forestières : données brutes et traitées, et synthèse des données pour chaque parcelle.
- Liste complète des espèces avec les hypothèses de densité du bois (lorsque ceci est pertinent)
- Shapefiles montrant l'emplacement des parcelles d'inventaire forestier pour la HCSA
- Shapefiles correspondant à chaque étape de l'arbre de décision de la HCSA
- Shapefiles des parcelles de forêts HCS. Chaque parcelle doit être numérotée avec les coordonnées SIG de son centre.

Document ID	ALS_02_K	ENGLISH
Date	20 Dec 2018	

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

01 Introduction

01.1 But de l'évaluation

Présenter le but dans lequel l'évaluation a été menée (par ex. se conformer avec les exigences d'un programme de certification, avec des engagements de zéro déforestation², etc.). Décrire le projet actuel ou proposé et sa situation actuelle (par ex. exploitation forestière ou agricole) et préciser s'il s'agit d'un nouveau développement, d'un projet d'expansion ou une réhabilitation de terres agricoles existantes. Quel type de développement est proposé ou en cours ? Quelle est la nature du bail ou de l'accord de propriété ? Quelle est la date de commencement des activités de production, quelle est la superficie du défrichement proposé (le cas échéant). Quelle est la superficie totale (ha) de la zone de développement³ ?



01.2 Lieu de l'évaluation

Décrire l'emplacement géographique de la zone d'évaluation (inclure le nom, la localisation, la superficie (ha) et les coordonnées de la zone du projet de développement). Inclure une carte montrant où l'évaluation sera menée dans le contexte du pays (la carte doit montrer le site de l'évaluation par rapport au pays entier). Une description détaillée de la ZI (zone de développement et paysage environnant) devra être présentée en Section 6.

01.3 Présentation de l'organisation ayant commandité l'évaluation

Fournir une présentation de l'Organisation qui a commandité l'évaluation. Quel type d'Organisation est-ce ? L'Organisation possède-t-elle plusieurs développements dans le pays ou dans la région ? L'Organisation est-elle membre d'un programme de certification ou est-elle en train d'en joindre un ? La zone de développement ou les denrées produites sont-elles déjà certifiées ou l'Organisation a-t-elle pour but une certification ? Est-elle la filiale d'une compagnie certifiée ? L'Organisation a-t-elle été l'objet de plaintes ou de campagnes ?

01.4 Brève présentation du contexte national ou régional

Faire une brève présentation des informations pertinentes sur le contexte national ou régional dans lequel l'évaluation a eu lieu. Par exemple, toute information sur des politiques ou plans nationaux (en particulier un plan national d'aménagement du territoire, ou des réglementations ayant un impact direct sur le secteur considéré, comme des moratoires de déforestation) qui pourraient être pertinents aux conclusions de l'évaluation. Veiller à garder cette section concise, et garder l'attention du compte rendu sur la ZI.

² En anglais, engagements « NDPE » : *No deforestation, no peat, no exploitation*

³ La « superficie du développement » considère la superficie sur laquelle existent des projets de développement ou des opérations en cours. Ceci peut coïncider avec le périmètre de la concession, l'unité de gestion, la zone de permis ou de bail, etc.

02 Équipe d'évaluation

Cette section doit démontrer du fait qu'une équipe qualifiée a mené l'évaluation. L'évaluateur principal et les professionnels qui doivent être enregistrés auprès de l'HCSA sont sujets à des critères obligatoires.

Compléter les tableaux suivants. **Les CVs (de deux pages maximum) de chacun des membres de l'équipe doivent être joints en annexe.**

Évaluateur principal ALS et expert SIG/télédétection

L'évaluateur principal doit être titulaire d'un permis ALS (complet ou provisoire) et être un professionnel enregistré auprès de l'HCSA. L'expert SIG/télédétection (la personne qui est responsable de la classification de l'occupation des terres, de l'identification des forêts HCS et de l'analyse des parcelles) doit être un professionnel enregistré auprès de l'HCSA.

Nom	Rôle	Institution (si approprié)	Expertise pertinente (par ex. taxonomie végétale, hydrologie, etc.)	Expérience nationale ou régionale pertinente (y compris compétences linguistiques)
	Évaluateur principal			
	Expert SIG et télédétection			

Experts sur les aspects sociaux et environnementaux de l'équipe d'évaluation

Nom	Rôle	Institution (si approprié)	Expertise pertinente (par ex. taxonomie végétale, hydrologie, anthropologie, cartographie participative, etc.)	Expérience nationale ou régionale pertinente (y compris compétences linguistiques)

Équipe d'inventaire forestier

*Leurs CV ne sont pas requis

Nom	Position
	Chef d'équipe
	Technicien – Identification des espèces
	Assistant de mesure
	Nettoyeur de parcelle
	Opérateur du topofil
	Responsable de la boussole
	Déboiseur de sentiers

Document ID	ALS_02_K	FRANCAIS
Date	20 Dec. 2018	

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

03 Chronologie de l'évaluation

Donner une chronologie détaillée pour l'évaluation (avec la phase de pré-évaluation, l'étude préliminaire et l'évaluation complète), qui présente clairement le temps passé sur le terrain avec dates, lieux et durées. La section ci-dessous relative à l'étude préliminaire devrait inclure le détail des activités menées durant cette phase de l'évaluation. Les cartes correspondantes qui montrent la localisation des activités de terrain doivent être incluses aux sections 5.1, 7.1 et 8.1 ci-après.

Inclure aussi les dates de toute autre évaluation pertinente, comme l'Étude sociale initiale, l'étude sur le régime foncier, l'étude des zones de tourbières, l'EIES, etc. Expliquer comment l'évaluation HVC-HCSA a été coordonnée et intégrée avec ces études et évaluations si cela est pertinent.

04 Phase de pré-évaluation

Il est recommandé d'écrire un paragraphe d'introduction sur la phase de pré-évaluation et la manière dont l'évaluateur a entamé les activités d'évaluation, comme la collecte des informations initiales de base et les communications avec l'Organisation.



04.1 Due diligence

Consulter la Section 2.2.2 du Manuel et le *Implementation Guide for the Social Requirements of the High Carbon Stock Approach (Social Guidance)*. Le tableau entier avec les quatre préconditions de due diligence constitue une issue clé ; par conséquent l'explication fournie pour chacune des préconditions doit être jugée satisfaisante.

Pour cette section, l'ALS ne requiert pas que l'évaluateur soit un expert juridique ou soit en mesure de confirmer la conformité des compagnies. Nous voulons cependant être assurés que l'évaluateur a abordé ces quatre sujets (préconditions) avec l'Organisation cliente, et qu'une explication (avec preuve à l'appui si possible) lui a été fournie pour chacun.

Expliquer (avec les preuves correspondantes en Annexe si elles sont disponibles) comment l'Organisation a rempli les quatre préconditions ci-dessous avant que l'évaluation complète n'ait eu lieu. Une vérification de ces préconditions est à mener lors de l'étude préliminaire et de l'évaluation complète. Comme précédemment, l'évaluateur n'a pas la responsabilité de confirmer par exemple l'authenticité d'un permis foncier ; cependant, si certaines préoccupations ressortent de la consultation des parties prenantes, ceci devrait être inclut dans le compte rendu.

Préconditions à remplir par l'Organisation

1. Engagement pour la sauvegarde environnementale et sociale

Explication

Donner les informations pertinentes quant à la manière dont cette précondition a été remplie.

2. Moratoire sur tout défrichement ou toute préparation de terres tant que le Plan intégré de conservation et d'usage des terres (ICLUP) n'a pas été achevé

Explication

Donner les informations pertinentes quant à la manière dont cette précondition a été remplie.

Document ID	ALS_02_K	FRANCAIS
Date	20 Dec. 2018	

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

3. Droit légal prouvé ou permission d'exploration pour la Zone d'Intérêt

Explication

Donner les informations pertinentes quant à la manière dont cette précondition a été remplie. **Il est important de noter que selon toute probabilité les droits légaux seront liés à l'UG et risquent de ne pas inclure de droits relatifs à une exploration ou un développement du paysage environnant.** L'Organisation a-t-elle partagé une carte indiquant les coordonnées de l'UG (bail / permis / zone de la concession) ?

4. Le processus de CLIP a été amorcé par une présentation complète et transparente du projet de développement à toutes les communautés potentiellement affectées et autres parties prenantes, et il a été convenu d'un processus à suivre pour les négociations et l'obtention d'un consentement, avec des représentants nommés de manière légitime

Explication

Donner les informations pertinentes quant à la manière dont cette précondition a été remplie. Consulter l'étape 1.3 du Social Guidance : « *Initiate engagement with affected communities* » pour vérifier ce que l'Organisation doit faire. Vérifier les points suivants : la désignation des communautés considérées affectées, leur CLIP initial pour la poursuite du processus, et la mise en place de mécanismes spécifiques pour les interactions ultérieures entre les communautés et la compagnie. Ces arrangements et les accords correspondants devraient être consignés sous forme écrite et signés, ou validés de façon officielle d'une manière ou d'une autre par l'Organisation ainsi que par les représentants que les communautés prenant part ont pu choisir librement. Des notes détaillées sont prises lors de toutes les rencontres ayant eu lieu, qui incluent la liste des participants, le contenu des discussions et leurs résultats.

04.2 « Barrière » CLIP

Consulter la Section 2.2.3 du Manuel. Expliquer brièvement (en un paragraphe) pourquoi les informations récoltées lors de la phase de pré-évaluation justifient de poursuivre avec une étude préliminaire.

05 Étude préliminaire



L'entièreté de la section 5 est considérée comme une problématique clé.

05.1 Résumé des activités de l'étude préliminaire

Cette section doit détailler les activités et les résultats de l'étude préliminaire (y compris ceux de la visite de terrain qui est requise). Consulter la section 2.3.5 du Manuel pour des consignes plus détaillées. Donner une description des différentes activités menées lors de l'étude avec les dates auxquelles celles-ci ont été menées.

Il faudra aussi fournir une carte ou des cartes des endroits visités lors de l'études (par ex. où les visites de terrain ont-elles été menées ? où se trouvaient les sites de vérification de la classification initiale de l'occupation des terres ? quels villages ou autres sites d'intérêt ont été visités ?).



Chronologie de l'étude préliminaire

Ajouter ou modifier les activités données selon le besoin

Activité	Description	Dates
Collecte d'informations		
Visite(s) de terrain		
Visite d'un échantillon des communautés		
Vérification de la carte initiale de l'occupation des sols		
Identification des parties prenantes et consultations initiales		

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

05.2 Liste des consultations

Donner le détail des personnes et/ou groupes consultés lors de l'étude préliminaire. Ceci peut inclure certaines communautés locales, des experts techniques, des représentants de la compagnie, le gouvernement, des ONG environnementales et sociales, etc.

Experts et parties prenantes consultées lors de l'étude préliminaire

Ajouter des lignes ou des informations supplémentaires au tableau si nécessaire

Nom	Position/rôle	Organisation/groupe social	Préoccupations et recommandations importantes

05.3 « Barrière » CLIP

Consulter la section 2.3.5 du Manuel. Expliquer brièvement (en un paragraphe) pourquoi les informations récoltées lors de l'étude préliminaire justifient de poursuivre avec une étude complète.

06 Description de la ZI

Dans la section 6, seule la sous-section 6.1 est une problématique clé.



06.1 Périmètre de la ZI

Décrire la ZI (UG et son paysage) et la démarche logique qui a mené à sa délimitation. Consulter la section 2.3.1 du Manuel et la section 2.3 du *Guide générique pour l'identification des HVC*. Le cadre paysager environnant peut être déterminé en : (a) identifiant les bassins versants ou les unités terrestres géographiques dans lesquelles interagissent un ensemble d'écosystèmes ; (b) sélectionnant une unité de taille suffisante pour contenir l'UG et une zone tampon (par ex. de 50 000 ou 100 000 ha) autour de celle-ci ; ou (c) utilisant un rayon de 5 km autour de l'unité de gestion.

Noter que l'option C (utiliser un rayon de 5 km arbitraire) risque d'exclure des informations importantes sur les HVC dans le paysage environnant. Par exemple, si une aire protégée est située à 6 km de la zone de développement, c'est une information qu'il serait important d'inclure dans l'évaluation des HVC.



Une carte montrant l'UG et les limites du paysage environnant avec les critères qui ont permis sa délimitation doit être incluse. La carte de la ZI doit montrer l'occupation des terres.

Il est important d'inclure les informations suivantes :

- toutes les dates limites éventuelles de la norme de certification (si applicable)
- la date à laquelle la compagnie a obtenu son permis
- la date à laquelle l'évaluation a été menée

Tout ceci présenté avec les images satellite et l'interprétation correspondante en ce qui concerne l'occupation des terres.

Les sections 6.1 à 6.6 devraient se concentrer sur les caractéristiques de la ZI plutôt que de fournir des informations génériques sur le pays ou la région. Des informations correspondant à la zone au-delà de la ZI peuvent cependant être incluses si elles sont pertinentes aux valeurs environnementales et sociales de la ZI.



06.2 Caractéristiques physiques et environnementales

Décrire des aspects tels que : la topographie, le climat, des formes de relief importantes, la géologie, les sols et l'hydrologie (bassins versants, etc.). Une carte montrant les bassins versants importants, les rivières et autres étendues d'eau dans la ZI doit être présente.



06.3 Caractéristiques biologiques et écologiques

Décrire des aspects tels que : les zones biogéographiques, les types d'écosystèmes, la présence et la condition d'éventuelles aires protégées, les réserves forestières, les zones importantes pour la biodiversité, la présence de populations connues d'espèces importantes au niveau global, les couloirs de migration, les zones humides, les zones de tourbières, les paysages forestiers intacts (*Intact Forest Landscape* - IFL), etc. Expliquer pourquoi il s'agit d'un paysage au couvert forestier faible, moyen ou élevé (consulter le Module 5 du *Guide pratique pour l'approche HCS*). Inclure la/les carte(s) du site dans son paysage environnant, avec les éventuelles aires protégées voisines bien signalées.



06.4 Caractéristiques sociales, culturelles et économiques

Décrire les caractéristiques sociales, culturelles et économiques de la ZI, y compris les noms et les emplacements des agglomérations, la population, la composition ethnique, les activités socio-économiques, les religions, la santé, les infrastructures, l'éducation, les organisations communautaires et les droits coutumiers sur les terres et les ressources. L'évaluateur devrait faire référence à l'Étude sociale initiale et autres ressources telles que toute évaluation d'impact social menée récemment (c'est-à-dire moins de trois ans avant la date de l'évaluation). Inclure une carte montrant les agglomérations humaines (périmètre et centre) chevauchant la ZI.

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

06.5 Utilisation des terres et tendances de développement

Historique de l'utilisation des terres et des tendances de développement, y compris les plans de développement futurs (par ex. construction de routes), les initiatives de développement et les permis d'exploitation et de production commerciales existants/en projet. Bref historique de la perturbation des forêts dans la zone et des facteurs de déforestation.



06.6 Analyse d'images et classification de l'occupation des terres

Pour permettre une assurance qualité, bien s'assurer de décrire clairement la méthode utilisée et de bien justifier le choix de la méthode. Mettre l'accent sur la qualité des résultats et la capacité des données de pouvoir produire des résultats de la qualité requise. Consulter le Module 4 du *Guide pratique pour l'approche HCS*. Décrire les méthodes utilisées pour l'analyse des images et la classification de l'occupation des terres, en particulier :

- La date des images. Celles-ci devraient correspondre au mieux avec les dates des visites de terrain (et ne devraient pas avoir été prises plus de 12 mois auparavant).
- La source des images
- Une justification de l'utilisation de l'ensemble des images utilisées
- La procédure suivie pour la classification, détaillant la segmentation, les algorithmes de classification et l'étalonnage
- Le logiciel utilisé
- L'étape de prétraitement – si nécessaire
- Les informations relatives aux images brutes et la manière dont les bandes ont été assemblées
- Le travail de terrain (noter que les méthodologies pour les relevés de terrain et l'analyse des données récoltées dans les parcelles devraient être présentées en détail dans les sections 8.1.2 et 8.2.3)

Une évaluation de l'exactitude de la classification doit être faite pour déterminer si la carte de l'occupation des terres peut être utilisée pour une analyse spatiale ou s'il existe des différences significatives entre la carte et la réalité au moment de l'évaluation.



Expliquer comment la carte initiale a été modifiée pour arriver à la classification finale de l'occupation des terres. Décrire le travail mené à distance, le travail de terrain mené lors de l'étude préliminaire, le traitement et la validation des données, montrer la classification des polygones (échantillons) utilisés et les matrices. Inclure la carte finale (revue) de l'occupation des terres. Les classes d'occupation des sols doivent être clairement décrites. **La carte de l'occupation des terres sert de base aux autres études de terrain, et il faudra démontrer comment les stratégies d'échantillonnage et plans de relevés l'ont prise en compte.** Détailler la manière dont les classes de végétation qui ne sont pas des forêts HCS mais sont importantes pour l'évaluation des HVC ont été cartographiées, par ex. les forêts marécageuses, les forêts riveraines, les mangroves, etc. et inclure une description de celles-ci dans les sections correspondantes (par ex. méthodes environnementales).

Inclure une description des liens de correspondance entre les classes de forêts HCS et les classes nationales d'occupation des terres. Pour les classes d'occupation des terres qui sont différentes du *Guide pratique pour l'approche HCS*, présenter un tableau de recoupement montrant les liens entre le système HCSA et les systèmes nationaux.

Inclure à titre indicatif pour le lecteur des photos caractéristiques de chaque classe de végétation. Consulter les données types de parcelles d'échantillonnage présentées en section 8.2.2. Décrire comment les photos ont été classifiées.

07 Aspects sociaux : méthodes et résultats



07.1 Méthodologie sociale

Décrire les méthodes utilisées pour les aspects sociaux de l'évaluation, avec en particulier une revue documentaire, l'utilisation de données secondaires (voir la section 2.3.2 du Manuel) et le travail mené par l'équipe d'évaluation sur le terrain. **Les méthodes choisies et l'échantillonnage (taille de l'échantillon et plan d'échantillonnage) doivent être justifiés.**

07.1.1 Revue documentaire et utilisation de données secondaires

Décrire les méthodes utilisées pour mener les activités de collecte d'information à distance. Une liste de tous les documents et des données secondaires doit être fournie dans la section contenant les références. L'évaluateur devrait bien connaître le *HCSA Social Requirements Implementation Guide* (à paraître), qui décrit les comptes rendus relatifs aux aspects sociaux dont la compagnie a la responsabilité, tels que l'Étude sociale initiale, et l'Étude de la propriété et de l'utilisation des terres (qui comprend la cartographie participative initiale).



07.1.2 Travail de terrain sur les aspects sociaux

Cette section correspond à la collecte de données primaires par l'équipe d'évaluation. Donner un résumé des méthodes et une justification de la méthodologie et de l'échantillonnage. La méthodologie détaillée devrait être présente en annexe, et inclure une copie des guides d'entretiens, des relevés, etc. Le compte rendu doit inclure une ou plusieurs carte(s) des endroits où un travail de terrain a été mené. Ces cartes doivent être présentées sur un fond présentant les informations relatives au régime foncier et à l'utilisation des terres. Détailler les raisons pour lesquelles la méthodologie peut être considérée participative et être représentative de tous les groupes lorsque ceci est pertinent. Combien de communautés et lesquelles, quelles autres parties prenantes ont été impliquées, et suivant quelle méthode ? **Ajouter comment le CLIP a été considéré par la méthodologie lorsque cela est pertinent.** Bien noter si certaines communautés ont refusé de participer à l'évaluation et/ou n'ont pas donné leur CLIP pour les activités de l'évaluation.

La méthodologie sociale devrait par exemple inclure :

- Une cartographie participative
- Des enquêtes dans les foyers
- Des discussions de groupe
- Des calendriers saisonniers
- Des entretiens



Noter que la **cartographie participative est requise**. Consulter l'appendice 3 du *Social Implementation Guide* et la section 2.5.1.1 du Manuel. Décrire comment la cartographie participative a été menée et montrer sur une carte où les activités de cartographie participative ont été menées. Les résultats de la cartographie participative doivent être utilisés comme preuve à l'appui pour l'identification des HVC et les recommandations d'attributions futures de terres pour les populations locales.

07.2 Résultats : HVC sociales et modes de vie

Cette section doit présenter clairement les résultats de l'évaluation, avec une justification adéquate et des preuves à l'appui. Lorsque les preuves ne sont pas suffisantes ou les résultats ne sont pas certains, les **évaluateurs doivent suivre les principes de précaution** (cf. 2.6.2 du *Guide générique pour l'identification des HVC*). **Les limites des études, du travail de terrain, etc. doivent toujours être expliquées clairement – en particulier lorsque le temps de visite sur le terrain a été court (trois mois ou moins pour l'évaluation complète).** Expliquer l'impact qu'auront ces faiblesses sur les résultats de l'évaluation (par exemple : les cartes HVC resteront des cartes préliminaires jusqu'à ce que les études aient pu être complétées ; il est entre autre recommandé d'arrêter toute activité de développement jusqu'à ce que les études sociales manquantes soient complétées).

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

07.2.1 Résumé des entretiens et des discussions

La consultation des parties prenantes est une étape importante en fin d'évaluation (voir la section 11). Un certain niveau d'interaction devrait cependant être maintenu tout au long de l'évaluation avec un certain nombre de parties prenantes variées (par ex. les communautés impactées, les chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, autorités villageoises) et avec les experts (ONG sociales). Présenter dans cette section les résultats de ces interactions. Les consultations peuvent bien entendu inclure des aspects sociaux et environnementaux ensemble. Le plus important est d'inclure toute consultation dans la liste (la personne consultée ainsi que les sujets couverts ou les préoccupations). Inclure aussi le type d'interaction qui a eu lieu (par ex. réunion ou atelier en groupe, entretien individuel, email, lettres, appels téléphoniques). **Ajouter des lignes au tableau si nécessaire. Joindre en annexe un compte rendu détaillé des entretiens et discussions.**

Expert/Organisation/ groupe social	Nom/titre/rôle – pertinent	Type d'interaction	Préoccupations et/ou recommandations ?

07.2.2 État du CLIP

Donner un aperçu de la situation dans l'UG en termes de CLIP à la fin de l'évaluation. Inclure une description de la manière dont les informations relatives au CLIP récoltées lors de la due diligence ont été vérifiées, et de l'état d'avancement des activités de CLIP à la fin de l'évaluation. Consulter la section 1.6 du Manuel pour plus de détails sur le CLIP au cours de l'évaluation. Inclure toute preuve à l'appui en annexe : procès-verbaux de réunions, registres de présence, etc.

07.2.3 Résultats du travail de terrain sur les aspects sociaux

Cartographie participative

Présenter les résultats de la cartographie participative. Ceux-ci serviront de base pour l'identification des HVC et les recommandations relatives aux terres des populations locales. Décrire brièvement toutes les activités de cartographie participative qui ont eu lieu avant l'évaluation (par ex. dans le cadre de l'étude sur le régime foncier).

Ajouter les cartes géoréférencées produites sur base des résultats de la cartographie participative dans cette section ou au niveau des sections correspondant à l'identification des HVC 5 et 6, ou des terres des populations locales et la sécurité des besoins futurs de subsistance.



Autre travail mené sur les aspects sociaux

Le cas échéant, inclure les résultats de tout autre travail de terrain sur des aspects sociaux mené dans le cadre de l'évaluation. Ajouter les sous-sections correspondantes nécessaires.



07.2.4 HVC 4 : Services écosystémiques en situations critiques

En prenant bien en compte tous les éléments de la définition des HVC 4, donner une explication claire pour la présence, présence potentielle ou absence de HVC 4, avec preuves à l'appui (c.-à-d. revue documentaire, travail de terrain, consultation). Il n'est pas suffisant de déclarer la « présence potentielle » d'une HVC sans une évaluation de la probabilité de présence et une présentation des limites des connaissances actuelles. Si une valeur est considérée potentiellement présente, une approche de précaution doit être mise en application ; sinon, un plan détaillé des actions à mener dans le but d'identifier la HVC avec certitude sera requis. La HVC 4 requiert les résultats des études environnementales et sociales dans le but de désigner une HVC. En évitant autant que possible les répétitions, fournir une explication en faisant référence aux informations environnementales. Par exemple, faire référence si nécessaire aux pentes et aux zones riveraines tampon qui correspondent aux informations sur la topographie et l'hydrologie, en section 8 (Aspects environnementaux : méthodes et résultats).

HVC 4	Résultats
Services écosystémiques de base en situations critiques, y compris protection de bassins versants et contrôle de l'érosion des sols et des pentes fragiles.	Insérer : Présente, Potentiellement présente, Absente



Insérer la carte des HVC 4. Les cartes doivent indiquer les HVC 4 sur l'entièreté de la ZI lorsqu'une HVC s'étend jusque dans le paysage environnant.



07.2.5 HVC 5 : Besoins essentiels des populations locales

En prenant bien en compte tous les éléments de la définition des HVC 5, donner une explication claire pour la présence, présence potentielle ou absence de HVC 5, avec preuves à l'appui (c.-à-d. revue documentaire, travail de terrain, consultation). Il n'est pas suffisant de déclarer la « présence potentielle » d'une HVC sans une évaluation de la probabilité de présence et une présentation des limites des connaissances actuelles. Si une valeur est considérée potentiellement présente, une approche de précaution doit être mise en application ; sinon, un plan détaillé des actions à mener dans le but d'identifier la HVC avec certitude sera requis. L'identification des HVC 5 doit se baser sur les preuves récoltées durant la cartographie participative et la consultation des parties prenantes, et doit faire référence aux besoins de chaque communauté/groupe situé(e) dans la zone, étant donné que ces besoins sont susceptibles d'être différents d'une communauté à l'autre.

HVC 5	Résultats
Sites et ressources fondamentaux pour satisfaire aux besoins essentiels des communautés locales ou des populations autochtones (par exemple moyens de subsistance, santé, nutrition, eau, etc.), identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés ou populations autochtones.	Insérer : Présente, Potentiellement présente, Absente



Insérer la carte des HVC 5. Les cartes doivent indiquer les HVC 5 sur l'entièreté de la ZI lorsqu'une HVC s'étend jusque dans le paysage environnant (par ex. montrer les zones utilisées en dehors de la zone d'évaluation, lorsque celles-ci le seraient en remplacement des zones utilisées à présent à l'intérieur du site).

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA



07.2.6 HVC 6 : Valeurs culturelles

En prenant bien en compte tous les éléments de la définition des HVC 6, donner une explication claire pour la présence, présence potentielle ou absence de HVC 5, avec preuves à l'appui (c.-à-d. revue documentaire, travail de terrain, consultation). Il n'est pas suffisant de déclarer la « présence potentielle » d'une HVC sans une évaluation de la probabilité de présence et une présentation des limites des connaissances actuelles. Si une valeur est considérée potentiellement présente, une approche de précaution doit être mise en application ; sinon, un plan détaillé des actions à mener dans le but d'identifier la HVC avec certitude sera requis. L'identification des HVC 6 doit se baser sur les preuves récoltées durant la cartographie participative et la consultation des parties prenantes.

HVC 6	Résultats
Sites, ressources, habitats et paysages d'importance culturelle, archéologique ou historique au niveau mondial ou national, et/ou d'importance culturelle, écologique, économique ou religieuse/sacrée critique pour la culture des communautés locales ou des populations autochtones, identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés locales ou populations autochtones.	Insérer : Présente, Potentiellement présente, Absente



Insérer la carte des HVC 6. Les cartes doivent indiquer les HVC 6 sur l'entièreté de la ZI lorsqu'une HVC s'étend jusque dans le paysage environnant.



07.2.7 Terres des populations locales et sécurité des besoins futurs de subsistance

Dans le cadre de l'évaluation HVC-HCSA, on attend de l'évaluateur d'entamer des discussions relatives aux besoins fonciers futurs nécessaires pour assurer des moyens de subsistance. **Présenter les grandes lignes de ces discussions et activités, et inclure toutes cartes ou statistiques pertinentes (bien marquée « préliminaires »).** Les cartes et statistiques devront être affinées et être validées lors d'un processus de CLIP durant le développement du Plan intégré de conservation et d'usage des terres (ICLUP). Consulter la section 2.6.3 du Manuel. **Des recommandations claires doivent être faites dans la sections sur les Prochaines étapes.**

Les besoins de subsistance et de sécurité alimentaire doivent bien être pris en compte dans le cadre de ces consultations. Une estimation des besoins futurs de subsistance doit être faite en collaboration avec les communautés locales et doit considérer un nombre de facteurs différents, y compris selon les situations : la durée prévue du projet de développement, l'utilisation actuelle des terres et les tendances de subsistance, la manière dont celles-ci vont changer du fait du projet de développement et de la mise en place de zones de conservation, les changements démographiques prévus et leurs impacts, les emplois attendus et les sources de revenus indirectement liées au projet de développement, les contributions attendues de la part de la compagnie à l'infrastructure sociale et économique, les changements politiques possibles et autres réglementations potentielles, et tout autre élément pertinent. La différence de leurs impacts sur les différents sous-groupes au sein des communautés doit aussi être prise en compte pour chaque sexe, groupe ethnique, ou statut socioéconomique.

Le Module 2 du *Guide pratique pour l'approche HCS* indique de manière tentative un minimum de 0,5 ha par personne dans chaque foyer. On n'insistera cependant jamais assez sur le fait que ce chiffre n'est donné qu'à titre indicatif et que pour déterminer les besoins futurs avec précision, les besoins fonciers et d'usage des ressources actuels et prévus devront être estimés au cas par cas pour chaque communauté ; la superficie réservée alors pour leurs besoins de subsistance futurs doit être le choix de la communauté concernée. De la même manière, l'accès pour la chasse, la pêche, le

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

piégeage et la collecte de produits forestiers non ligneux (PFNL) considèrera aussi les tendances actuelles et les pronostics futurs, et se fera en accord avec les souhaits des communautés.

Il est probable que ces aspects requièrent un certain temps, et il peut ne pas être réaliste d'essayer de tous les considérer lors de l'évaluation. Il est donc important de faire remarquer ces problématiques à l'Organisation dans le cadre des recommandations.

08 Aspects environnementaux : méthodes et résultats



08.1 Méthodologie environnementale

Décrire les méthodes utilisées pour les aspects environnementaux de l'évaluation, avec en particulier une revue documentaire, l'utilisation de données secondaires (voir la section 2.3.2 du Manuel) et le travail mené par l'équipe d'évaluation sur le terrain. **Les méthodes choisies et la taille de l'échantillon doivent être justifiées.** Des cartes des points ou sites des échantillons relevés lors des études de terrain doivent être présentées sur la carte de la classification de l'occupation des terres.



Les méthodes de chacune des études menées dans le cadre de l'évaluation doivent être présentées, par exemple pour chacun des types d'études suivants :

- Étude des sols (dans l'idéal menée séparément et avant l'évaluation HVC-HCSA)
- Études hydrologiques
- Inventaires de parcelles forestières*
- Relevés de la flore/botaniques*
- Relevés de la faune*
- Relevés aquatiques
- Étude des zones de tourbière (dans l'idéal menée séparément et avant l'évaluation HVC-HCSA)
- Entretiens
- Revue documentaire

Certaines méthodes sont requises (*).

08.1.1 Revue documentaire et utilisation de données secondaires

Décrire les méthodes utilisées pour mener les activités de collecte d'information à distance. Une liste de tous les documents et des données secondaires doit être fournie dans la section contenant les références. Essayer d'utiliser des données récentes. Si des données plus anciennes (par ex. de plus de trois ans) sont utilisées, il faudra expliquer comment la situation aurait changé depuis et dans quelle mesure les informations sont encore valides/utiles. L'objectif est de prouver que les meilleures informations disponibles ont été utilisées, et d'expliquer les limites des informations disponibles.

08.1.2 Travail de terrain sur les aspects environnementaux

Décrire et donner une justification pour les méthodes utilisées sur le terrain. Expliquer comment la classification de l'occupation des terres (et la carte correspondante) a été utilisée dans l'élaboration des relevés de terrain, des plans d'échantillonnage, des sites de visites de terrain, etc.

L'inventaire de parcelles forestières* doivent inclure :

- Le plan d'échantillonnage de l'inventaire (taille, forme, superficie, quelles mesures ont été relevées, le nombre de parcelles par classe de couvert) et la logique suivie pour les parcelles (si cela diffère du *Guide pratique de l'approche HCS*)
- Une carte montrant les parcelles
- La méthodologie utilisée pour l'échantillonnage forestier
- La méthodologie utilisée pour le calcul du taux de carbone (équations allométriques, référence pour les estimations de densité du bois)
- Vérification statistique utilisée



08.2 Résultats : HVC environnementales et forêts HCS

Un texte de présentation peut être ajouté ici.

08.2.1 Résumé des entretiens et des discussions

La consultation des parties prenantes est une étape importante en fin d'évaluation (voir la section 11). Un certain niveau d'interaction devrait cependant être maintenu tout au long de l'évaluation avec un certain nombre de parties prenantes variées (par ex. les communautés impactées, les chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, autorités villageoises) et avec les experts (ONG environnementales). Présenter dans cette section les résultats de ces interactions. Inclure aussi le type d'interaction (par ex. réunion ou atelier en groupe, entretien individuel, email, lettres, appels téléphoniques) qui a eu lieu. Ajouter des lignes supplémentaires au tableau si nécessaire. Joindre en annexe des comptes rendus détaillés des entretiens et discussions.

Expert/Organisation/ groupe social	Nom/titre/rôle – pertinent	Type d'interaction	Préoccupations et/ou recommandations ?

08.2.2 Résultats du travail de terrain sur les aspects environnementaux

Inclure les résultats du travail de terrain pertinent aux aspects environnementaux mené dans le cadre de l'évaluation. Par exemple, les résultats de l'étude de la faune. Les résultats de l'inventaire des forêts HCS sont à présenter dans la section 8.2.3 suivante.

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA



08.2.3 Classification des forêts HCS et mesure du carbone

Remarque : Cette section se base sur la classification finale de l'occupation des terres, décrite en section 6.6.

- (a) Description des strates (description technique et photos)
- (b) Estimation des superficies pour la stratification végétale

Tableau des superficies totales (en hectares) dans chaque classe végétale

Classe d'occupation des terres	Nombre d'hectares	% de l'unité de gestion totale
Classes de forêt HCS potentielles		
Forêt à haute densité		
Forêt à moyenne densité		
Forêt à basse densité		
Jeune forêt en régénération		
Sous-total		
Classes non-HCS		
Friche		
Zone ouverte		
Mines, agriculture de petite exploitation, plantation, etc.		
Sous-total		
Total		

(c) Cartes de la stratification végétale

Présentation des cartes et discussion.

(d) Estimation du stock de carbone pour la stratification végétale

Tableau des superficies totales (en hectares) dans chaque classe végétale

Classe d'occupation des terres	Superficie	Nombre de parcelles	Stock de carbone moyen	Écart-type de la moyenne	Limite de confiance (90%)		Stock de carbone total
					Inférieure	Supérieure	
	(ha)		tC/ha				
Classes HCS potentielles							
Forêt à haute densité							
Forêt à moyenne densité							
Forêt à basse densité							
Jeune forêt en régénération							
Classes non-HCS							
Friche							
Zone ouverte							
Mines, agriculture de petite exploitation, plantation, etc.							

(e) Analyse statistique de l'inventaire des stocks de carbone

Voir l'exemple ci-dessous. Le processus de l'analyse statistique est en deux étapes :

1. Effectuer d'abord un test ANOVA dans le but de déterminer si les strates sont statistiquement distinctes (les différences devraient être statistiquement significatives, sinon il n'y a pas de raison de faire la stratification). Voir le tableau en exemple ci-dessous :

ANOVA						
Source	SS	df	MS	F	F_90% CL	Diff Signif
Modèle	71 534	2	35 767	58	2.33	Oui
Erreur	114 052	184	620			
Total	185 586	186				

2. Effectuer ensuite un test Scheffé pour déterminer s'il existe une différence significative entre chaque strate. L'exemple donné ci-dessous a une strate de forêts (FOR), une de jeunes forêts en régénération (YRF) et une de friche (SCR). Il existe une différence significative entre chacune des trois strates. Ceci signifie que le taux de biomasse/stock de carbone des strates relevées sur le terrain est statistiquement différent (comme il se doit). Tableau en exemple :

Analyse Scheffé			
Variables	N	SS	Moyenne
FOR	20	28 822	77,6
YRF	127	83 101	44,2
SCR	40	2 129	8,0
	SSE	114 052	
	MSE	620	
	p	0,10	
	k	3	
	N	187	
	F(p, k-1, N-k)	2,33	
Différences par paires entre les moyennes des échantillons			
Type	FOR	YRF	SCR
FOR		33,4	69,9
YRF			36,2
SCR			
Comparaison des valeurs Scheffé			
Type	FOR	YRF	SCR
FOR		12,9	14,7
YRF			9,7
SCR			
Différences significatives			
Type	FOR	YRF	SCR
FOR		Oui	Oui
YRF			Oui
SCR			

Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

Parmi les autres analyses qui peuvent se révéler utiles serait par exemple de calculer les indices de biodiversité pour chaque classe d'occupation des terres.

Tableau : Classe d'inventaire forestier

Classe d'occupation des terres	Valeur moyenne du taux de carbone	Description physique de l'occupation des terres, par ex. composition en espèces, type de forêt (pionnière, en régénération, primaire, etc.), distribution des diamètres, indices structurels, indices de maturité, etc.
Forêt à haute densité		
Forêt à moyenne densité		
Forêt à basse densité		
Jeune forêt en régénération		
Friche		
Zone ouverte		



Les tableaux plus complets avec le détail des surfaces terrières, du couvert de canopée, de la végétation au sol, du nombre de troncs par ha, du pourcentage d'arbres pionniers, etc. sont à joindre en annexe.

Insérer la carte des classes d'occupation des terres.



08.2.4 HVC 1 : Concentrations de biodiversité

En prenant bien en compte tous les éléments de la définition des HVC 1, donner une explication claire pour la présence, présence potentielle ou absence de HVC 1, avec preuves à l'appui (c.-à-d. revue documentaire, travail de terrain, consultation). Il n'est pas suffisant de déclarer la « présence potentielle » d'une HVC sans une évaluation de la probabilité de présence et une présentation des limites des connaissances actuelles. Si une valeur est considérée potentiellement présente, une approche de précaution doit être mise en application ; sinon, un plan détaillé des actions à mener dans le but d'identifier la HVC avec certitude sera requis.

Inclure un tableau récapitulatif de toutes les espèces HVC 1 (présentes ou potentiellement présentes).

HVC 1	Résultats
Concentrations de diversité biologique, y compris les espèces endémiques et les espèces rares, menacées ou en voie de disparition, importantes au niveau mondial, régional ou national.	Insérer : Présente, Potentiellement présente, Absente



Insérer la carte des HVC 1

La/Les carte(s) doit(vent) présenter les HVC 1 dans l'entièreté de la ZI (site de l'évaluation et contexte paysager environnant) lorsqu'une HVC s'étend jusque dans le paysage environnant. Si des cartes sont toujours préliminaires ceci devrait être clairement indiqué.



08.2.5 HVC 2 : Paysages vastes

En prenant bien en compte tous les éléments de la définition des HVC 2, donner une explication claire pour la présence, présence potentielle ou absence de HVC 2, avec preuves à l'appui (c.-à-d. revue documentaire, travail de terrain, consultation). Il n'est pas suffisant de déclarer la « présence potentielle » d'une HVC sans une évaluation de la probabilité de présence et une présentation des limites des connaissances actuelles. Si une valeur est considérée potentiellement présente, une approche de précaution doit être mise en application ; sinon, un plan détaillé des actions à mener dans le but d'identifier la HVC avec certitude sera requis.

HVC 2	Résultats
Vastes écosystèmes, mosaïques d'écosystèmes et paysages forestiers intacts, importants au niveau mondial, régional ou national.	Insérer : Présente, Potentiellement présente, Absente



Insérer la carte des HVC 2

La/Les carte(s) doit(vent) présenter les HVC 2 dans l'entièreté de la ZI (site de l'évaluation et contexte paysager environnant).

Clarifier lorsque, et auquel cas où, une HVC s'étend jusque dans le paysage environnant ou bien s'il est possible que la ZI serve de zone tampon ou de connecte des HVC présentes dans la région. Si des cartes sont toujours préliminaires ceci devrait être clairement indiqué.



08.2.6 HVC 3 : Écosystèmes rares

En prenant bien en compte tous les éléments de la définition des HVC 3, donner une explication claire pour la présence, présence potentielle ou absence de HVC 3, avec preuves à l'appui (c.-à-d. revue documentaire, travail de terrain, consultation). Il n'est pas suffisant de déclarer la « présence potentielle » d'une HVC sans une évaluation de la probabilité de présence et une présentation des limites des connaissances actuelles. Si une valeur est considérée potentiellement présente, une approche de précaution doit être mise en application ; sinon, un plan détaillé des actions à mener dans le but d'identifier la HVC avec certitude sera requis.

HVC 3	Résultats
Écosystèmes, habitats ou refuges rares, menacés ou en voie de disparition	Insérer : Présente, Potentiellement présente, Absente



Insérer la carte des HVC 3

La/Les carte(s) doit(vent) présenter les HVC 3 dans l'entièreté de la ZI (site de l'évaluation et contexte paysager environnant) lorsqu'une HVC s'étend jusque dans le paysage environnant. Si des cartes sont toujours préliminaires ceci devrait être clairement indiqué.



08.2.7 Tourbières

Se reporter au Module 4 du *Guide pratique pour l'approche HCS* : Définir et délimiter soit (a) les forêts marécageuses de tourbe, soit (b) les zones de tourbière non développées qu'elles soient boisées ou non.

Le compte rendu devra clairement indiquer si oui ou non des zones de tourbière sont présentes dans la zone, et inclure un tableau récapitulatif (similaire au tableau inclus ci-dessous en exemple) qui présente la superficie totale de chaque type de sol pour chaque classe d'occupation des terres HCSA.



Guide d'utilisation du modèle de compte rendu pour les évaluations HVC-HCSA

Les références de la carte des zones de tourbière doit être indiquée, ainsi que le niveau de précision de la carte en question si celui-ci est connu. Justifier le choix de la carte des zones de tourbière utilisée (la meilleure carte disponible doit être utilisée). Inclure la carte des zones de tourbière ici.

Catégorie de la classe d'occupation des terres	Superficie des sols minéraux	Superficie des sols tourbeux

09 Analyse des parcelles



09.1 Description de l'analyse des parcelles

Décrire brièvement comment ont été menées chacune des 13 étapes de l'arbre de décision (le tableau complet correspondant devra être inclus en annexe). **Inclure la carte correspondant à chaque étape.**



Justifier la raison pour laquelle certaines parcelles sont considérées comme « préliminaires ».

Étape 1 : Superposition des classes forestières HCS avec d'autres données

Montrer la carte des zones de forêts HCS potentielles par rapport aux données suivantes :

- Propriété foncière (avec les périmètres correspondants) et utilisation des ressources (avec l'utilisation actuelle et future des terres/ressources) par les populations locales – au moins les données préliminaires correspondantes. Toutes ces zones doivent être exclues de la classification des forêts HCS.
- Emplacement des HVC et des zones de gestion HVC.
- Zones de sols tourbeux.
- Zones de conservation requises et protégées par la loi (par ex. aires protégées, zones de tourbière protégées, pentes, zones riveraines) – si celles-ci ne figurent pas déjà sur les cartes précédentes.

Étape 2 : Preuve de la fusion des parcelles HCS connectées

Étape 3 : Preuve de l'analyse et de la priorisation de zone cœur.

Étapes 4 et 5 : Preuve de la complétion d'une analyse de la connectivité.

Étapes 6 et 7 : Preuve de la séparation et de l'évaluation des risques sur les PPM et PPB.

Étape 8 : Preuve de l'analyse des PPM pour détecter la présence de LDF, MDF et HDF.

Étapes 9 et 10 : RBA et vérification pré-RBA si nécessaire.

Étape 11 : Intégration des parcelles HCS « probablement à conserver » avec HVC 1-4, tourbières, etc.

Étape 12 : Preuve de l'analyse de la connexion paysagère et des corridors

Étape 13 : Preuve de tout processus de « Give and Take » (c'est-à-dire les retraits concédés à la conservation vs. les parcelles LPP et MPP vouées à être développées), et cartes de la proposition des zones de conservation, des zones d'usage communautaire et des zones de développement.

Insérer la carte finale de l'occupation des terres avec les parcelles de forêts HCS.

09.2 Discussion et commentaires sur les résultats de l'arbre de décision de la HCSA

Donner une explication brève des limites rencontrées ou si des étapes ont été modifiées et pour quelle raison.

10 Recommandations de gestion et suivi



Cette section doit fournir une explication des conditions nécessaires à mettre en place pour assurer le maintien ou permettre l'amélioration des valeurs identifiées lors de l'évaluation. L'entièreté de la section 10 est considérée une problématique clé.

10.1 Évaluation des menaces

Une évaluation des menaces est requise dans le cadre de cette section. Décrire comment l'évaluation des menaces a été menée. Identifier et décrire toute menace actuelle et potentielle pesant sur toutes les valeurs identifiées (par ex. parcelles forestières HCS, HVC, terres futures des populations locales, tourbières). Consulter la section 2.1 (D) du *Guide générique pour la gestion et le suivi des HVC*.



10.2 Recommandations pour chaque valeur

Présenter les cartes des zones de gestion HVC et des parcelles de forêts HCS. Décrire comment les zones de gestion ont été conçues pour faire face aux menaces et maintenir les valeurs. La section sur l'analyse des parcelles a déjà décrit la logique derrière les parcelles de forêts HCS. Les cartes doivent alors montrer les zones de gestion à l'intérieur du site de l'évaluation (c.-à-d. là où l'Organisation qui a commandité l'évaluation a le droit et la responsabilité du maintien des valeurs et des forêts HCS identifiées).

Cette section peut être organisée de la façon suivante pour chacune des valeurs identifiées :

Par ex. si une HVC 1 est l'espèce d'arbre X, donner :

- Une présentation récapitulative brève de la valeur et de sa distribution
- Les menaces pesant sur la valeur
- Des recommandations et activités de gestion, un plan des zones de gestion
- Des recommandations de suivi

Ou bien... cette partie peut aussi être présentée sous la forme d'un tableau récapitulatif. Le tableau ci-dessous est donné en exemple. Dans la colonne intitulée « Valeur identifiée », l'évaluateur doit dresser la liste des valeurs spécifiques identifiées (par ex. espèce animale, type d'écosystème rare), et ajouter une nouvelle ligne pour chaque valeur, ou groupe de valeurs si l'on veut éviter toute duplication et si une justification de tout groupe est incluse (par ex. les espèces partageant des exigences similaires en termes d'habitat, faisant face aux mêmes menaces et avec des exigences de gestion et de suivi similaires).

Valeur identifiée	Menaces	Zones et recommandations de gestion	Recommandations de suivi
Forêt HCS			
HVC 1			
HVC 2			
HVC 3			
HVC 4			
HVC 5			
HVC 6			
Tourbière			

10.3 Recommandations transversales

Faire le résumé des recommandations transversales (c.-à-d. comment les recommandations de gestion peuvent répondre à de multiples menaces et/ou participer au maintien de valeurs). Ajouter une brève discussion sur la manière dont les HVC qui s'étendent jusque dans le paysage environnant pourraient être maintenues ; identifier par exemple les parties prenantes ayant droit dans ces zones HVC.



10.4 Carte de synthèse

Insérer une carte de synthèse qui montre toutes les valeurs identifiées avec toutes les zones de gestion bien délimitées et le paysage environnant.

Le tableau de synthèse ci-dessous est présenté en exemple. Dans la première colonne l'évaluateur doit dresser la liste des valeurs spécifiques identifiées (par ex. espèce animale, type d'écosystème rare), en ajoutant une nouvelle ligne pour chaque valeur.

Tableau : Récapitulatif des valeurs identifiées

Valeurs environnementales et sociales à conserver	Superficie (ha) de la zone dans laquelle la valeur se trouve (à l'intérieur de l'UG uniquement)	Superficie des zones de gestion (ha) (à l'intérieur de l'UG uniquement)
Forêt HCS		
Tourbière		
HVC 1		
HVC 2		
HVC 3		
HVC 4		
HVC 5		
HVC 6		
Terres des populations locales (en plus des HVC 5 et 6). Peut être préliminaire.		
Total net (après avoir soustrait les zones de chevauchement) :		

11 Consultation finale



Présenter un résumé des consultations menées après avoir fait la synthèse de tous les résultats de l'évaluation et avoir fait des recommandations de gestion préliminaires (voir les tableaux ci-dessous). La consultation « finale » est une opportunité pour les experts et les parties prenantes de faire des observations sur les résultats et de poser des questions ou de faire valoir des préoccupations ou donner des recommandations. Consulter la section 2.7 du Manuel.

Fournir le détail des personnes qui ont été consultées (par ex. experts, membres de la communauté, groupes) et le type d'interaction (par ex. réunion en groupe, rencontre individuelle, email, lettres, appels téléphoniques), ainsi que (le cas échéant) la manière dont les contributions ont été incorporées au compte rendu final. Si seule une partie des parties prenantes importantes a été consultée, expliquer les raisons pour lesquelles ceci a été le cas, et expliquer comment l'Organisation devrait faire suite à toute consultation en attente (ceci doit aussi être clairement expliqué dans le cadre des recommandations de gestion et de suivi et dans la section sur les prochaines étapes).

Une documentation détaillée de toutes les consultations doit être incluse en annexe.

En ce qui concerne les communautés, il est important que les consultations soient faites auprès de porte-paroles nommés de façon légitime (chef, shaman, etc.), et que tout accord sur les HVC 5 et 6 et les zones d'usage communautaire, ainsi que le consentement de l'engagement des communautés dans le projet de développement soient documentés. Si une communauté ne donne pas son consentement, les zones correspondantes (pour lesquelles un consentement n'a pas été obtenu) ne devraient pas apparaître sur la carte.

Résumé des consultations

Consultations de groupe

Nom du groupe	Titre / rôle du porte-parole	Organisation / groupe social	Lieu et date	
T	T	T	T	T
Décrire la façon dont la consultation a eu lieu (réunion en groupe, appel téléphonique, entretien individuel) Préoccupations et recommandations clés Réponse de l'équipe d'évaluation				

Consultations individuelles

Nom du groupe	Titre / rôle du porte-parole	Organisation / groupe social		
T	T	T	T	T
Décrire la façon dont la consultation a eu lieu (réunion en groupe, appel téléphonique, entretien individuel) Préoccupations et recommandations clés Réponse de l'équipe d'évaluation				

12 Prochaines étapes

Faire la liste de toutes les activités en attente qui doivent encore être complétées, y compris ce qui reste à faire afin de pouvoir finaliser toute carte marquée « préliminaire », et dans l'objectif de l'élaboration du Plan intégré de conservation et d'usage des terres (ICLUP), par exemple une plus ample campagne de vérification des frontières sur le terrain, l'obtention de consentements, collaborations et accords.

Ajouter un commentaire sur les points suivants :

- Besoins immédiats ou activités à mener dans l'immédiat.
- État des cartes.
- État du CLIP. Par ex. récapituler de nouveau les zones éventuelles où le CLIP n'a pas été obtenu pour l'évaluation.
- Progrès réalisés en ce qui concerne les besoins futurs en terres arables des populations locales.
- État de tout processus éventuel de « Give and Take » (Étape 13 de l'analyse des parcelles) qui pourrait impliquer des terres communautaires.
- Toute problématique à haut risque ou non résolue qui devrait l'être sur le court terme.

Inclure des instructions précises sur ce qui doit être accompli pour que les cartes préliminaires puissent être finalisées et pour que toute identification éventuelle d'HVC en tant que potentiellement présente puisse être faite avec plus de certitude.

Références

Annexes

Annexes requises

- CV de tous les membres de l'équipe d'évaluation, avec les détails pertinents aux différentes spécialités (par ex. taxonomie des oiseaux, des mammifères, des plantes le cas échéant) et aux niveaux d'expérience. Limiter tous les CV à deux pages chacun.
- Engagement communautaire tout au long de l'évaluation. Donner le détail des réunions organisées (dates, participant(e)s et leur rôle, sujets abordés et résultats), des activités de cartographie participative, et de toute participation à la collecte de données sur le terrain.
- Classification de l'occupation des terres : évaluation de l'exactitude (donner une matrice de précision pour les échantillons d'entraînement et les pixels test)
 - Photos représentatives de chaque classe végétale. Cinq images (N, S, E, O et vue de la canopée) pour chaque classe.
 - Analyse statistique (équation allométrique utilisée, intervalles de confiance, justification)
- Analyse des parcelles : liste et description des parcelles. Compléter le tableau suivant. Chaque parcelle doit être numérotée, et les numéros liés aux données géographiques (dans les *shapefile*).

Numéro de la parcelle	Superficie totale (ha)	Dont la superficie de la zone cœur (ha)	Priorité (Basse-LP, Moyenne-MP, Haute-HP)	Description des résultats de l'arbre de décision
				Par ex. « conservation proposée parce que HP », ou « développement proposé parce que LP dans un paysage au couvert forestier élevé »)

- Consultation finale des parties prenantes : liste des rencontres, preuve de la participation à ces rencontres, liste des personnes interviewées. Inclure tout autre document pertinent (par ex. correspondance des communautés, témoignages de parties prenantes, etc.).

Autres annexes

- Détail des méthodologies (y compris les coordonnées du travail de relevés de terrain) et des techniques de recherche (par ex. inclure les questionnaires utilisés pour l'étude sociale).
- Listes d'espèces exhaustives qui incluent les espèces qui pourraient être potentiellement présentes d'après la littérature, analyse des sols, données hydrologiques, et autres informations techniques (le cas échéant).